



EXPOSITION

LE MARCHÉ DE L'ART SOUS L'OCCUPATION 1940-1944

Du 20 mars au 3 novembre 2019

Vernissage presse le lundi 18 mars de 9h30 à 13h

Commissaire scientifique :

Emmanuelle Polack,
docteure en Histoire de l'art,
auteure de *Le marché de l'art
sous l'Occupation 1940-1944*,
(Éditions Tallandier, 2019)

Commissaire et coordinatrice :

Marie-Edith Agostini,
Mémorial de la Shoah



Vente aux enchères dirigée par Maître Ader à la galerie Charpentier. Paris, juin 1944.
Crédit : © LAPI/Roger-Viollet

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-l'Asnier - Paris 4^e
Tél. : 01 42 77 44 72
contact@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Ouverture de 10h à 18h

tous les jours, sauf le samedi.
Nocturne jusqu'à 22h le jeudi.

Autour de l'exposition :

Visites guidées
Cycle de rencontres et projections
à l'Auditorium Edmond J. Safra

Entrée libre et gratuite

Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville

expo-marche-art.memorialdelashoah.org
#ExpoMarchéArt

CONTACT PRESSE

Pierre Laporte Communication

Romain Mangion
Tiphaine Dupeyrat
Tél. : 01 45 23 14 14
info@pierre-laporte.com

« Cette exposition est le résultat d'une longue enquête menée en Europe mais également aux États-Unis, et grâce à des archives jusque-là inexploitées, le récit scénographique dresse un panorama précis du marché de l'art sous l'Occupation. À travers les nombreux documents se déploie une galerie éloquente de protagonistes, que ces derniers soient marchands, commissaires-priseurs, experts ou bien encore conservateurs de musées. Pour bien comprendre le rôle de chacun, on entre dans le lieu de leurs agissements : galeries d'art parisiennes, salles de ventes aux enchères à Paris mais également à Nice. C'est aussi l'occasion de rendre hommage au destin tragique de galeristes juifs victimes de « l'aryanisation » du monde de l'art et de souligner l'importance du pillage et de la spoliation artistique des familles juives. En présentant mes travaux de recherches au Mémorial de la Shoah, ceux-ci revêtent une charge symbolique forte, de même qu'ils démontrent la nécessité pressante de porter le sujet au grand public. »

Emmanuelle Polack,
commissaire scientifique de l'exposition

Dès leur prise du pouvoir en 1933, les nazis jettent les bases de l'« aryanisation », leur politique de dépossession des entreprises appartenant aux Juifs, tant pour des raisons idéologiques qu'économiques. En France dès la promulgation du Statut des Juifs du 3 octobre 1940, certaines professions sont interdites à la population définie par ce texte de loi.

À compter de l'été 1941, sur l'ensemble du territoire français, les administrations françaises confisquent entreprises, biens immobiliers, financiers et œuvres d'art appartenant aux Juifs de France. Leurs comptes en banque sont bloqués tandis que les Juifs arrêtés voient leurs biens confisqués à l'entrée des camps d'internement français.

Dépouillés de leurs biens, victimes d'une double législation, nazie et du gouvernement de Vichy, les Juifs de France se voient exclus de tous les pans de la vie politique, sociale et économique, en préambule à leur élimination physique. Le pillage des biens et la spoliation ont contribué à fragiliser et à marginaliser les Juifs de France. Privés de ressources et des moyens qui leur auraient permis de fuir, des milliers de Juifs sont pris dans la nasse des arrestations, de l'internement, puis de la déportation.

Dans le même temps, pendant l'Occupation entre 1940 et 1944, le marché de l'art est florissant en France. Une véritable « euphorie » touche tous les circuits traditionnels de transfert des œuvres d'art : ateliers, galeries et maisons de vente aux enchères publiques. Tous s'approvisionnent à Paris, où plus de deux millions d'objets transitent entre 1941 et 1942. Ces ventes, trafics et échanges d'objets réalisés parfois à des prix élevés ne sont pas sans conséquences sur la destinée des œuvres appartenant aux familles juives persécutées par la législation d'exception des ordonnances allemandes et des lois de Vichy. Les lois discriminatoires frappent également certains marchands juifs qui voient leurs commerces ou galeries « aryannisés ».

Pour la première fois, une exposition dresse un panorama historique et artistique en interrogeant les dessous sombres du marché de l'art français. Sous le commissariat scientifique d'Emmanuelle Polack, l'exposition retrace le chaos inhérent à cette situation historique à nulle autre pareille dans l'Histoire française, le long d'un parcours incluant des exemples concrets, des documents historiques inédits et de véritables œuvres d'art spoliées puis rendues à leurs propriétaires à l'issue de longs combats juridiques.

Des tableaux de John Constable, de Thomas Couture ou encore de George Romney, témoins de leurs pérégrinations et présentés pour la première fois à Paris, clôturent le parcours. L'occasion pour les chercheurs de Provenance d'explicitier leur méthode et d'aider, autant que faire se peut, les familles désireuses d'obtenir des informations sur la disparition d'objets culturels sous l'Occupation.

PARCOURS DE L'EXPOSITION

Introduction

Histoire du goût

Principaux textes concernant la spoliation des Juifs en France [1940-1944]

- Mesures allemandes
- Lois et décrets du gouvernement de Vichy

Salle 1

Des galeries défendant l'art moderne sous l'Occupation

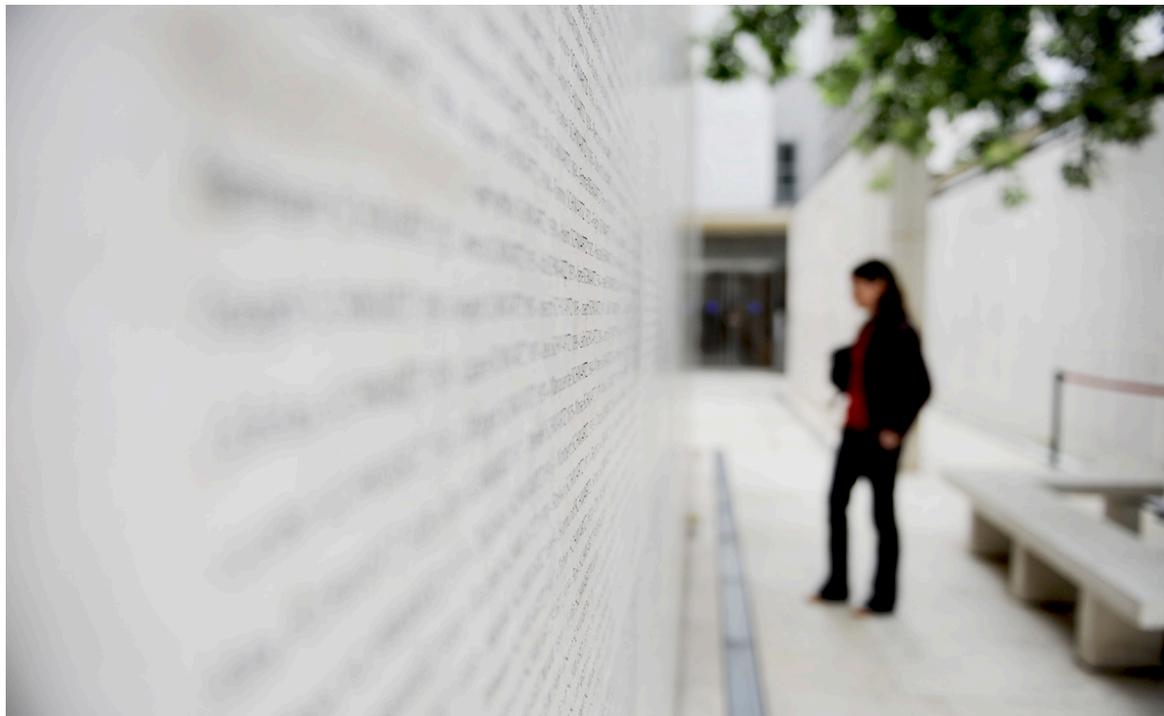
- La galerie B. Weill
- La galerie Pierre
- La galerie Paul Rosenberg
- René Gimpel, marchand d'art, de la place Vendôme au camp de Neuengamme (Allemagne)

Salle 2

- L'Hôtel des Ventes aux enchères publiques de la rue Drouot
- Le pendant du marché de l'art sur la *French Riviera* (zone libre)
- Conclusion

Workshop

L'atelier de provenance : sessions d'informations avec Emmanuelle Polack sur rendez-vous



LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Le Mémorial de la Shoah est présent sur deux sites, à Paris au cœur du quartier historique du Marais, mais aussi à Drancy face à la cité de la Muette, l'ancien camp d'internement et de déportation pour la majorité des Juifs de France.

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « solution finale », le centre de documentation (plusieurs millions de pièces d'archives, 280 000 photographies, 2 500 témoignages, 3 000 films, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée.

Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial s'intéresse aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide arménien.